

# les familles d'aujourd'hui

*Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

METHODES D'ESTIMATION DE L'EFFECTIF DES RESIDENTS PERMANENTS (POPULATION DE FAIT) PAR LE BIAIS DE LA DIMENSION MOYENNE DU LOGEMENT :  
LE LIBAN, SES COMMUNAUTES  
-----

François FARAH  
avec la collaboration de BARED Ketty, KAHEE Abdo et KHOURY Joseph  
(Université Libanaise, Antelias, Liban)

Estimer l'effectif de la population du Liban à une date donnée, paraît être, de prime abord, une tâche difficile. Le Liban n'ayant connu, depuis 1932 aucun recensement de sa population, et les seuls travaux statistiques et démographiques réalisés depuis, sont suffisamment discontinus dans le temps et dans l'espace pour permettre une idée plus ou moins précise de l'état et de la structure de la population.

L'absence de ces sources statistiques rigoureuses est à la base des différentes surenchères sur les chiffres. Il n'est plus étrange, ces derniers temps, de voir l'effectif de la population libanaise osciller entre 2,5 millions et 4 millions d'individus suivant des sources administratives ou journalistiques locales et internationales. Les différentes communautés ont également été sujettes à différentes évaluations où le caractère politique n'était pas absent. Il est ainsi clair qu'aucune "marge d'erreur" ne saurait justifier une différence de 1,5 million par exemple sur un effectif de 4 millions.

Il faut reconnaître néanmoins que le Liban n'est pas un cas unique au monde où les statistiques démographiques ne sont pas disponibles en tant que telles. Plusieurs pays de l'Afrique noire et de l'Asie du Sud-Est, sont passés, avec un certain décalage dans le temps, par cette étape d'approximation statistique. La règle commune à presque toutes les estimations démographiques dans ce cas consistait en un regroupement de plusieurs sources et moyens de collecte de données différentiels sur le double plan spatio-temporel. La concordance des résultats obtenus par différents moyens de collecte pouvait en quelque sorte constituer un critère de validation des données numériques.

Reste que la validité et la fiabilité des statistiques de population sont fonction de la méthodologie de collecte des données de base et sont d'autant plus justifiées que les moyens s'adaptent à la réalité démographique surtout quand celle-ci comporte plusieurs sous-populations communautaires telle la réalité démo-confessionnelle du liban.

L'objectif de ce document méthodologique est justement de montrer comment dans un pays hétérogène communautairement et à statistiques imparfaites ou défectueuses, on peut estimer, d'une façon scientifique, l'effectif de la population des résidents permanents par une combinaison du nombre de logements habités avec le nombre moyen de résidents permanents par logement habité suivant la confession.

La limite temporelle de ce travail est la date du 31 Août 1983. Jusqu'à cette date la population du Liban se trouvait dans une relative

stabilité sur le plan géo-confessionnel. En ce sens que les événements qui se sont produits après le mois de septembre n'avaient pas encore contraint les populations de certaines régions à désertier leurs foyers et à se déplacer vers d'autres régions plus sécurisantes. (On peut prendre l'exemple du déplacement de la population de la Montagne et de la Banlieue de Beyrouth vers des régions relativement plus épargnées).

Les données obtenues ainsi durant les mois antérieurs à cette date, continuent donc à exprimer la réalité démographique globale qui, du fait de la mobilité conjoncturelle a été affectée dans sa distribution spatiale mais point dans ses structures et dynamismes démographiques différentiels.

## I - LES LOGEMENTS HABITES

Le Liban dispose d'une liste exhaustive de toutes les adresses, branchées à l'Electricité du Liban (E.D.L.) et à ses institutions annexes. Cette liste est continuellement mise à jour (tous les trois mois environ) d'une part par l'augmentation du nombre des nouveaux abonnés (nouvelles constructions notamment) et d'autre part, par l'annulation des adresses inoccupées. Le taux de couverture selon les sources administratives officielles est presque égal à l'unité (1).

Le taux de logements dans l'ensemble des adresses est selon plusieurs sources (2), variable suivant le caractère urbain, semi urbain ou rural d'une localité donnée. A l'exception du centre ville de Beyrouth qui fut une concentration d'activités, de services et de commerces et qui est exclu de nos calculs, étant complètement abandonné depuis bien des années, le taux de logement est entre 60 et 65 % de l'ensemble des adresses de la ville de Beyrouth. Il s'élève de quelque 8 à 10 % dans la proche banlieue de Beyrouth et dans les autres villes principales et se situe à 80 % environ dans les localités éloignées. Certaines particularités sont observées dans les zones d'estivage et dans les zones à concentration industrielle telle par exemple la région de Choueifat.

Cependant, plusieurs enquêtes récentes menées par des organismes officiels et privés évaluent le pourcentage des logements inhabitables (vacants, partiellement ou totalement détruits) à 10 % du total des logements notamment à Beyrouth et en banlieue. Ce qui nous permet d'évaluer les coefficients de logements habités jusqu'en Août 1983, par rapport à l'ensemble des adresses disponibles, comme suit :

- Beyrouth - ville	0,6
- Banlieue immédiate	0,7
- Autres villes importantes	0,7
- Banlieue proche et autres régions	0,8
- Zones d'estivage	0,6
- Zones industrielles	0,5

(1) Les constructions illégales qui ne figurent pas sur le fichier de l'E.D.L., ont fait l'objet d'enquêtes empiriques effectuées par l'Office du Développement Social (O.D.S.) et la Direction Générale de l'Urbanisme (D.G.U.) et ont été de ce fait même considérées dans notre estimation.

(2) Parmi ces sources, l'E.D.L. et ses institutions annexes distinguent dans leurs registres les logements des non-logements, tout comme plusieurs monographies et enquêtes exhaustives et par sondage.

L'application de ces différents coefficients au total des adresses du Liban suivant le tissu d'habitation donne ainsi le nombre de logements habités. Le caractère distinctif de base de ces ménages-logements est l'appartenance communautaire. Et il est très rare de trouver un ménage groupant plus d'une confession.

Quant au tissu géo-confessionnel, il est relativement homogène dans les petites localités (moins que 10 000 habitants) et il est ainsi facile de reconnaître l'appartenance communautaire de chaque petite localité. La distinction n'est pas moins apparente dans les localités relativement un peu plus grandes (entre 10 et 30 mille habitants), où l'on peut ainsi distinguer les quartiers chrétiens des quartiers druzes par exemple dans le Chouf ou même les quartiers chrétiens des quartiers chiites dans le Sud ou même encore les quartiers chrétiens des quartiers sunnites dans le Akkar, à Saïda et à Tripoli.

Il faut signaler à ce niveau le fait que l'habitat chrétien est très imbriqué entre les différentes communautés maronites, catholiques et orthodoxes. Alors que la singularité de l'habitat musulman est un trait facilement observable. Encore est-il que dans des localités mixtes du point de vue confessions, c'est la communauté chrétienne qui est presque constamment commune aux autres.

Beyrouth et sa banlieue proche méritent cependant un regard particulier. D'une part la croissance urbaine dans ce pourtour s'est faite d'une manière spontanée et non-structurée, et les événements qui s'y sont produits depuis 1975 ont d'autre part marqué une homogénéité presque absolue de l'habitat chrétien à Beyrouth-Est, et un habitat "mosaïcal" de chrétiens, sunnites, chiites et druzes à Beyrouth-Ouest. Ainsi, si l'habitat chrétien ne pose pas de problèmes dans la zone Est de la capitale, l'habitat de Beyrouth-Ouest nécessitait une élaboration préalable pour chacune des confessions.

Une série de six enquêtes par sondage stratifié menées à Beyrouth et dans sa proche banlieue (3), pour le compte du Ministère de l'Information, donnent une dimension moyenne des adultes (personnes âgées de 18 ans et plus) par ménage-logement selon la communauté. L'ensemble des adultes des ménages-logements de la région étudiée était représenté par un échantillon représentatif suivant un taux de sondage de 1/3.

La reconstitution des adultes échantillonnés par logement suivant la communauté, permettait ainsi de distinguer les proportions différentielles des ménages-logements pour chaque communauté. La généralisation des proportions de l'échantillon à l'univers des ménages-logements a ainsi fourni le nombre de ménages-logements pour chacune des communautés suivantes : chrétiens, sunnites, chiites et druzes.

## II - LA DIMENSION MOYENNE DU LOGEMENT

La connaissance d'un certain nombre de paramètres démographiques des ménages (notamment la structure par âge des résidents permanents par unité de ménage-logement et le nombre moyen d'adultes par logement) a servi à une

(3) Six baromètres politiques effectués du mois de Mars jusqu'en Août 1983.

estimation du nombre moyen de résidents permanents par unité de ménage-logement. Il est entendu par résident permanent toute personne habitant le logement pour un séjour total de plus de 9 mois sur 12 par an.

Le nombre moyen des résidents permanents par unité de logement-ménage est variable selon les communautés. Quant à la fluctuation géographique, elle ne traduit pas un écart important par rapport à la moyenne générale.

Les nombres moyens de résidents permanents par unité de logement se présentent alors comme suit (4) :

- Chrétiens	5,34
- Sunnites	5,538
- Chiites	6,165
- Druzes	5,386

Nous avons jugé utile, par souci de rigueur, de comparer ces dimensions par confession aux résultats d'autres études et monographies réalisées dans plusieurs localités du Liban, à caractère urbanistique variable, et dont les définitions de nombre moyen de résidents permanents étaient semblables aux nôtres.

La Direction Générale de l'Urbanisme, (un département gouvernemental affilié au Ministère des Travaux Publics), a réalisé et publié plusieurs monographies dans ce genre. Nous pouvons ainsi lire dans l'étude réalisée au Hermel (une localité chiites continentale à caractère rural) un nombre moyen de 5,9 résidents permanents par ménage-logement (tableau 15) (5). Dans une autre étude plus récente sur la région de Ouzaï (localité chiite côtière se situant dans la proche banlieue au sud de Beyrouth), il est donné un chiffre de 6 personnes résidant de façon permanente par unité de ménage-logement (page 50) (6).

Deux autres monographies effectuées sur deux régions chrétiennes de Hrajel et Mayrouba (régions rurales du haut Kesrouan) donnent respectivement 5,3 et 5,8 comme dimension moyenne des résidents permanents par ménage (7). On peut citer également les études du CNRS où les tailles moyennes de résidents permanents recoupent presque parfaitement les résultats auxquels nous avons abouti (8). L'enquête sur "le Moral d'une population dans la tourmente" réalisée en 1981 dans les régions chrétiennes ne manque pas non plus de corroborer nos résultats (9).

(4) Comparées à d'autres dimensions moyennes (2,6 en Suède, 2,5 en France, 5,9 en Algérie, 5,8 en Jordanie, selon l'Annuaire Statistique de l'O.N.U. 1979), ces dimensions sont considérées parmi les moyennes les plus élevées.

(5) El Hermel "plan directeur" Novembre 1973. Direction Générale de l'Urbanisme (p.80).

(6) Inventaire des terrains propriétés de l'Etat et des municipalités dans le Grand Beyrouth. "Etude du relogement des familles résidentes près de l'A.I.B". Avril 1983. p.66. Direction Générale de l'Urbanisme.

(7) "Etude économique et sociale de Hrajel et Mayrouba". Mai 1974. Direction Générale de l'Urbanisme (p.110).

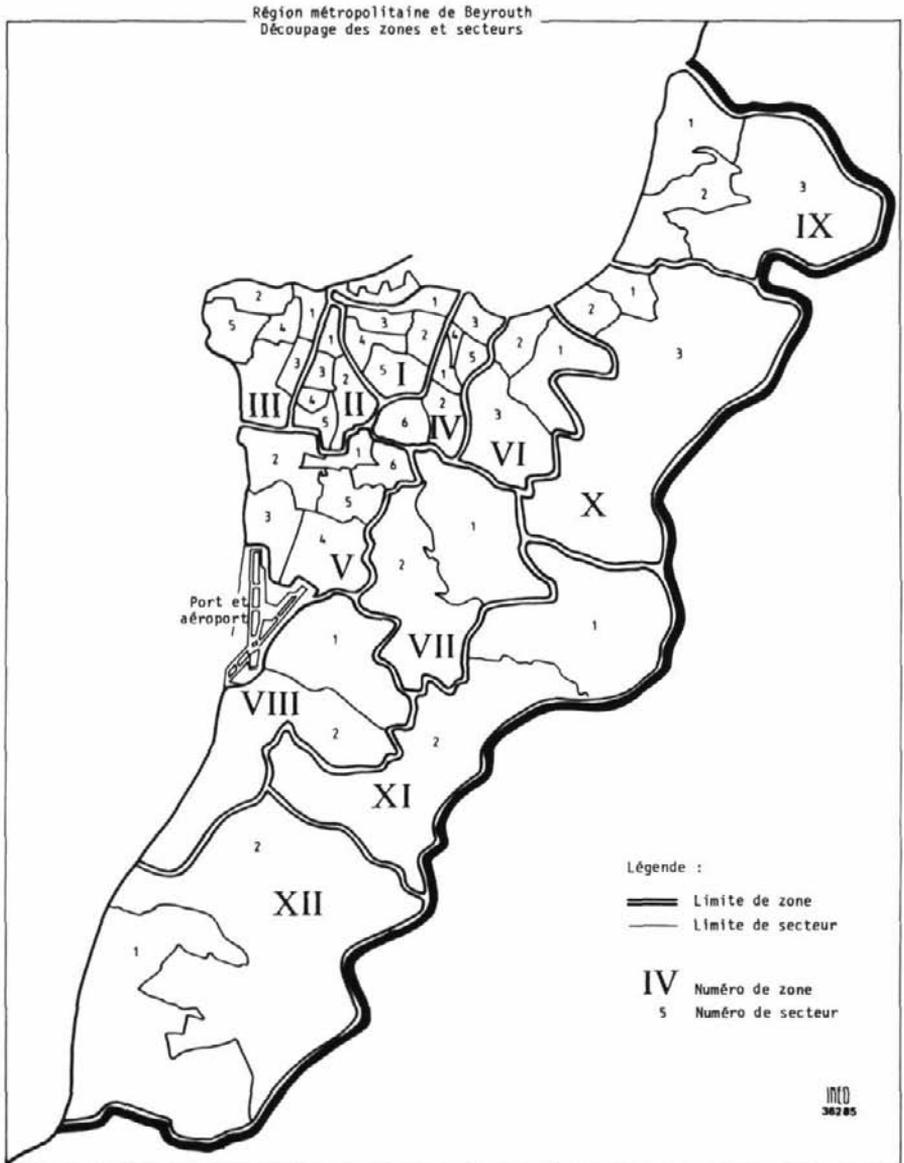
(8) "Les aspects de l'environnement au Liban 1973". p.450. Conseil National de Recherches Scientifiques.

(9) KOURY (Joseph) ; FARAH (François) ; BARED (Ketty) : "Le moral d'une population dans la tourmente" une enquête par sondage. Beyrouth 1981. p.110.

Pour obtenir le nombre de résidents permanents d'une localité il suffisait alors de combiner la dimension moyenne selon la communauté avec le coefficient d'occupation en logements. Ci-après, une distribution des données estimatives sur les résidents permanents au Liban au 31/08/1983 en fonction des communautés et des localités géographiques.

**DISTRIBUTION DES RESIDENTS PERMANENTS DE LA REGION METROPOLITAINE DE BEYROUTH EN FONCTION DES ZONES ET DES COMMUNAUTES AU 31/08/83.**

Zones	Nom	Coefficient	Chrétiens	Sunnites	Chiites	Druzes	Total
1	Bey-Est	0,6	152.100	-	-	-	152.100
2-3	Bey-Ouest	0,6	73.588	132.620	139.570	14.294	360.100
TOTAL Beyrouth Municip. :							512.200
4	Furn Cheb. Sin El Fil Borj Ham.	0,7	182.105	-	-	-	182.705
5	Chiah- Ghobeiri Borj Brajné	0,7	-	33.964	214.264	-	248.228
6	Jdaidé Bawchrieh Dekwaneh	0,8	128.758	-	-	-	128.758
7	Baabda Hazmieh Kfarchima	0,8	58.258	-	-	-	58.258
8	Choueifat Deir Quoub Khalde	0,5 zone ind.	-	-	-	18.921	18.921
9	Dbayé Antelias Naccache Kornei Chehwar	0,8	44.769	-	-	-	44.769
10	Blakout Bsalim Mansourieh Jai El Dib	0,8	57.852	-	-	-	57.852
11	Araya-Kahalé Bdedoun Bshemoun	0,8	17.862	-	-	5.343	23.205
12	Naamé Damour Baweria Dakoun Aramoun	0,8	9.990	1.616	3.314	1.561	16.481
<b>TOTAL</b>			<b>725.900</b>	<b>168.200</b>	<b>357.100</b>	<b>40.119</b>	<b>1.291.300</b>



### III - LES RESULTATS

Nous avons distingué dans les résultats deux grandes parties :

- 1 - La Région Métropolitaine de Beyrouth qui s'étend du fleuve Nahr El Kalb au Nord, jusqu'au fleuve de Damour du Sud, et avec une profondeur qui va jusqu'à 400 mètres. C'est la région la plus urbanisée du Liban et qui compte à elle seule plus que 40 % de la population. La R.M.B. a été divisée en 12 zones dont les 3 premières délimitent le pourtour immédiat ; les zones 6, 7, 8, la plus proche banlieue et enfin les zones 9, 10, 11, 12, la banlieue de Beyrouth.
- 2 - Le reste du Liban qui est divisé en 39 zones ou agglomérations couvrant ainsi la totalité du territoire. La désignation des localités a été adoptée à titre illustratif en sélectionnant la localité la plus importante dans la zone pour désigner cette dernière. Le critère du zonage est très lié à la structure de la liste exhaustive d'adresses qui était pour nous le point de départ.

#### DISTRIBUTION DES RESIDENTS PERMANENTS DES DIFFERENTES LOCALITES LIBANAISES (R.M.B. EXCLUE) EN FONCTION DES ZONES ET DES COMMUNAUTES AU 31/08/83

Zone	Coefficient	Chrétiens	Sunnites	Chiites	Druzes	Total
1	0,8	2.545	--	12.749	--	15.294
2	0,8	4.248	--	16.625	--	16.873
3	0,7	7.580	--	39.189	--	46.769
4	0,8	4.115	--	23.116	--	27.231
5	0,6 0,8	106.065	--	16.435	--	122.500
6	0,8	16.587	14.562	493	--	31.642
7	0,8	7.598	12.759	320	1.029	21.706
8	0,8	2.930	5.883	--	5.062	13.875
9	0,8	5.125	9.525	--	--	14.650
10	0,8	1.908	--	517	14.571	16.996
11	0,8	4.060	--	21.760	--	25.820
12	0,8	110	--	24.090	--	24.200
13	0,6	4.490	--	48.610	--	53.100
14	0,8	770	--	4.300	--	5.070
15	0,8	8.600	--	17.000	--	25.600
16	0,6	3.050	--	40.120	--	43.170
17	0,8	2.540	450	24.200	--	27.190
<b>Total</b>		182.321	43.179	289.524	20.662	

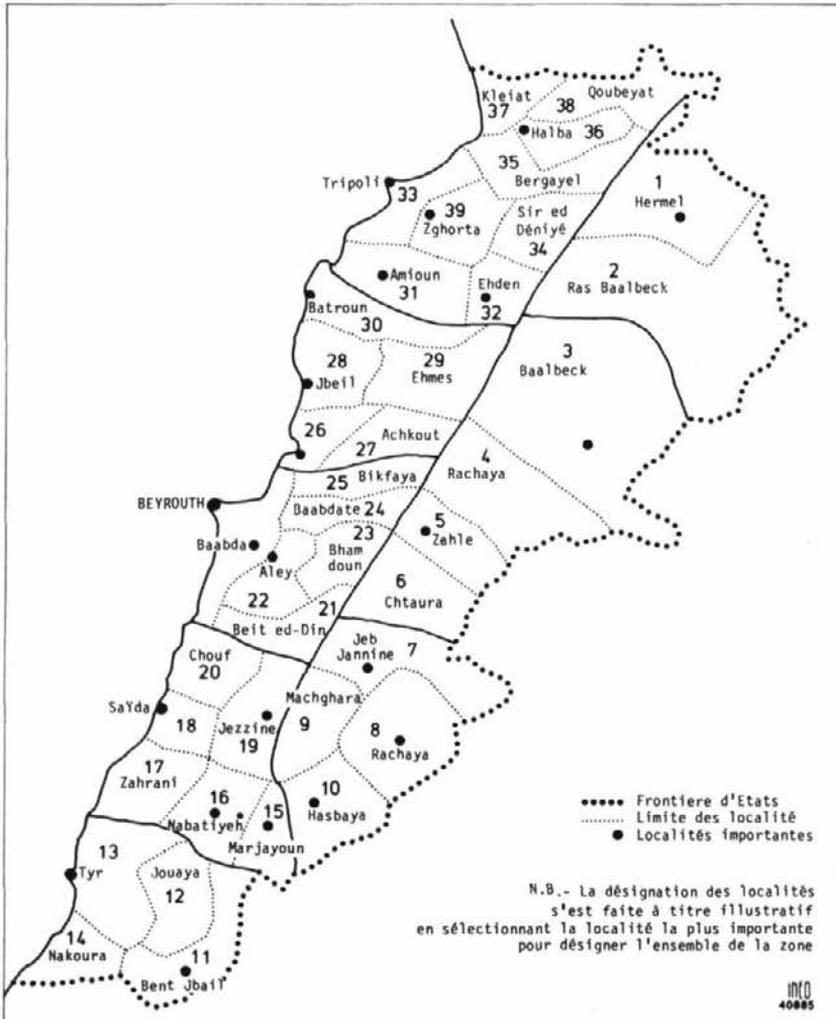
**DISTRIBUTION DES RESIDENTS PERMANENTS DES DIFFERENTES LOCALITES LIBANAISES  
(R.M.B. EXCLUE) EN FONCTION DES ZONES ET DES COMMUNAUTES AU 31/08/83.**

Zone	Coefficient	Chrétiens	Sunnites	Chiites	Druzes	Total
18	0,6	22.500	33.500	22.280	240	78.520
19	0,8	17.700	-	17.530	-	35.230
20	0,7	15.915	27.734	7.115	4.675	49.439
21	0,6 0,8	17.637	490	-	35.004	53.131
22	0,6 0,8	23.227	2.312	7.600	37.831	70.970
23	0,6 0,8	33.139	1.701	-	41.857	76.697
24	0,6 0,7 0,8	32.043	-	-	1.398	33.441
25	0,6 0,8	49.614	-	-	668	50.282
26	0,6 0,8	100.780	-	-	-	100.780
27	0,6 0,8	41.053	-	-	-	41.053
28	0,6 0,8	44.572	-	1.075	-	45.647
29	0,6 0,8	11.983	-	2.049	-	14.032
30	0,6 0,8	28.090	-	1.002	-	29.092
31	0,8	5.943	2.525	-	-	8.468
32	0,6	4.944	315	-	-	5.259
33	0,7	93.590	193.830	-	-	287.420
34	0,7	2.905	16.580	-	-	19.485
<b>Total</b>		<b>542.730</b>	<b>278.987</b>	<b>58.651</b>	<b>121.673</b>	

Zone	Coefficient	Chrétiens	Sunnites	Chiites	Druzes	Total
35	0,8	795	14.000	-	-	14.795
36	0,7	15.498	11.319	621	-	27.438
37	0,8	924	3.473	897	-	5.294
38	0,8	8.235	5.165	601	-	14.001
39	0,8	18.760	13.548	-	-	32.308
<b>Total</b>		<b>44.212</b>	<b>47.505</b>	<b>2.119</b>	<b>-</b>	

L'EFFECTIF DE L'ENSEMBLE DES RESIDENTS PERMANENTS AU LIBAN, AU 31 AOUT 1983  
ET PAR CONFESSION SE PRESENTE ALORS COMME SUIT :

	Chrétiens	Sunnites	Chiites	Druzes	Total
. La Région Métropolitaine de Beyrouth	725.900	168.200	357.100	40.119	1.291.319
. Le reste du Liban	769.263	369.671	350.294	142.335	1.631.563
. Total général	1.495.163	537.871	707.394	182.454	2.922.882
. %	51,15	18,4	24,25	6,24	100



#### IV - VALIDATION DES RESULTATS

Comme nous l'avons déjà souligné : la règle commune à presque toutes les estimations démographiques dans ce cas consiste en un recouplement de plusieurs sources et moyens de collecte de données qui diffèrent dans le temps et dans l'espace.

La première interrogation que l'on se pose est la suivante : s'agit-il strictement de libanais ?

Dans nos calculs concernant les différentes localités libanaises à l'exception de la Région Métropolitaine de Beyrouth, nous avons exclu à dessein les camps palestiniens (à Saïda, à Tyr, à Tripoli et dans la Bêkaa). Par contre, il a été difficile d'exclure les camps de Sabra, Chatila, Borj Barajneh et celui de Mar Elias à Beyrouth. La population étrangère résidant dans ces agglomérations et que nous estimons à quelque 75 000 Palestiniens (en majorité des musulmans) qui sont présents encore à Beyrouth, est comprise dans les chiffres des musulmans de la R.M.B. (10).

Si nous en revenons aux Registres de la Direction Générale de l'état-civil, il faut reconnaître le caractère imparfait de la tenue des registres, le sous-enregistrement des événements démographiques, sans compter les tentatives réussies, selon les propos des responsables même de cette Direction des "injections illégales" d'une population étrangère (palestinienne dans sa majorité, en vue de changer les rapports démo-confessionnels) au sein même des registres de l'Etat (11). Le Liban ayant connu durant les dernières années un déficit coercitif sur ce plan.

Quant au sous-enregistrement des décès, il est estimé selon la source officielle de l'état-civil à environ 10 % (pour la seule localité de Bint Jbeil, le sous-enregistrement des décès est évalué à 12 %).

Le doute devient encore plus important en sachant que les registres donnent un effectif de 100 000 habitants à Beyrouth limites-municipalité et 70 000 habitants dans sa banlieue se situant au Sud ; alors qu'une pluralité de sources s'accordent à donner un chiffre de 500 000 à Beyrouth et 250 000 environ dans la banlieue en question. Il n'est point besoin dès lors de comparer nos résultats à ceux des registres officiels.

Il est par contre d'une utilité extrême de reprendre les sources de données démographiques disponibles depuis 1932 jusqu'à nos jours. La recons-

---

(10) L'effectif des Palestiniens résidant à Beyrouth s'élevait en 1969 à 41 700 selon les sources de l'UNRWA "(Maps of UNRWA) : Areas of Operation Aug 1, 1969". Ce sont essentiellement les réfugiés palestiniens immatriculés de l'UNRWA et qui sont supposés résider de manière relativement définitive. Nous faisons ainsi abstraction du mouvement des palestiniens introduits illégalement au Liban après cette date, principalement après les événements de Jordanie en 1970. Il n'est pas impossible que les introduits ultérieurement aient quitté Beyrouth, après l'invasion israélienne, en juin 1982. Dans cette hypothèse, il est plausible de croire à un accroissement naturel annuel moyen des 41 700 palestiniens comparable à celui propre aux palestiniens de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza et qui est évalué à 3 % environ.

(11) Cf. Conférence de presse dans le quotidien Al Amal du 25 et du 26 Juin 1981.

titution des états et des mouvements de la population sera incontestablement d'un intérêt approprié. En reprenant les sources les plus importantes, les données peuvent être classées comme dans le tableau suivant :

Année	1932	1943	1970	1980(a)	1980	1983
Effectif	785.543	1.046.428	2.126.325(b)	2.856.700 (hyp. faible) 2.916.100 (hyp. forte)	2.467.000	2.922.882(c)
Sources(d)	(1)	(1)	(2)	(3)	(4)	

(a) : Projections.  
 (b) : dont 177.675 étrangers selon la même source.  
 (c) : Notre estimation (y compris 100.000 étrangers environ).  
 (d) : Sources :

- (1) HIMADEH (S.) : "Economic organization of Lebanon and Syria". A.U.B. Beyrouth 1936.
- (2) L'enquête par sondage sur la population active au Liban Novembre 1970. 1er volume 203 pages. 2ème volume 582 pages. Direction Centrale de la Statistique. Beyrouth 1972.
- (3) COURBAGE (Youssef) et FARGUES (Philippe) : "La situation démographique au Liban". Beyrouth 1974. 2 tomes. Publications de l'Université Libanaise.
- (4) TABBARAH (Riad) : "Le développement arabe et les ressources humaines Libanaises". Avril 1982. Economic Commission for Western Asia of the United-Nations (24 pages).

L'évaluation du chiffre de 1980, (projection de 1974) ne prévoyait pas l'effet de la guerre, sur la baisse de la natalité, la différenciation des mariages et le départ de quelques dizaines de milliers de personnes vers l'étranger. D'autre part, le chiffre de Tabbara est très probablement sous-estimé. L'auteur lui-même avoue n'avoir pas pris dans ses calculs tous les retours survenus en 1979, année d'une accalmie relative. Les seuls retours qu'il considéra, étaient ceux effectués par voie aérienne, alors que plusieurs dizaines de milliers ont regagné le pays soit par la voie de mer (Jounieh ou Tripoli) soit via la ville de Damas et ne sont donc pas considérés dans cette référence.

Dans ce cas, notre chiffre estimé pour 1983 paraît être très réaliste.

Concernant la Région Métropolitaine de Beyrouth, les chiffres que donne l'étude du B.C.E.O.M. (12) sur la population des résidents permanents de cette région recourent presque parfaitement nos résultats. En effet, l'étude donne pour la ville de Beyrouth (limites municipalité), un chiffre de 510 000 que l'on peut comparer avec notre chiffre de 512 000. Pour toute la R.M.B. notre chiffre de 1 291 000 est à comparer au chiffre du B.C.E.O.M. de 1 285 000.

(12) Enquête sur les besoins du Liban en Eau en 1982-1983. Etude réalisée pour le compte de l'Office des Eaux de Beyrouth (O.E.B.) et dont trois volumes ont été publiés en Février 1984.

Quant aux localités du reste du Liban nous avons comparé nos estimations aux données de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale pour les mêmes unités géographiques situées dans le Caza de Bint Jbeil au Sud-Liban, et celui de Batroun au Nord (13).

L'étude exhaustive de la C.N.S.S. fournit pour le Caza de Bint Jbeil 34 394 personnes en 1974 (14). Ce chiffre est à comparer à notre chiffre de 36 585 personnes en 1984. La stabilité relative de l'effectif se justifie par le fait que la population est demeurée relativement constante (en raison d'une insécurité relative dans la région) comme l'indique la stabilité du nombre de scolarisés : 12 000 en 1974 et 12 700 en 1983. La différence de 700 élèves explique l'augmentation relative de la population d'autant plus que l'on sait que le taux général de scolarisation est de 1/3 par rapport à la population. (15).

Concernant la région de Batroun, l'effectif de la C.N.S.S. s'élève à 17 000 personnes en 1974. Cet effectif est à comparer avec nos estimations qui donnent pour la même région un chiffre de 21 800 personnes en 1983. La différence s'explique par le taux annuel moyen de 2,1 %, la région de Batroun ayant connu, en raison des événements, une urbanisation rapide.

Ces cas parmi d'autres sont cités à titre d'exemple.

#### - C O N C L U S I O N -

-----

Ce document a été préparé à la lumière de tous les documents statistiques et démographiques disponibles jusqu'à ce jour. Il est bien évident par ailleurs que la richesse en sources statistiques ne peut que se traduire par un apport substantiellement plus riche.

Cependant, ce document se proposait d'estimer l'effectif le plus réaliste possible de la population de fait résidant au Liban jusqu'au 31 Août 1983.

C'est à cet objectif que nous avons essayé de répondre.

---

(13) La délimitation Gaza ne recoupe pas la notion de localités de l'E.D.L. Pour cela nous avons effectué nos comparaisons à partir d'un assemblage de localités communes aux deux limitations.

(14) Les ouvriers agricoles au Liban. Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (C.N.S.S.) 1974.

(15) "Les statistiques scolaires" : Centre de Recherches et de Développement Pédagogiques (C.R.D.P.) 1977 et 1983.